Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 056-215601436-20261105-2026_11_002-DE

Muzillac

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2026
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
EXTRAIT

L'an deux mil VINGT-SIX, le 5 novembre 2026, à 19H30 le Conseil Municipal de la Commune de Muzillac, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame CABON Marie-Thérèse, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 29 Présents : 28 Votants : 29

Présents : Marie-Thérèse CABON, Bruno HUBERT, Christine LE CADRE, Eric BLANCHO, Florence RAUFFLET, Franck GALUDEC, Séverine GUYOT, Benjamin VILAIN, Etienne LAURENT, Monique DELANNOY, Jean-Luc PICHOT, Patrick HUBERT, André ALLIO, Marc LE CHENADEC, Dominique LE JALLÉ, Edith LE PALAIRE, Manuela CADOU, Fabrice LE BOT, Raphaël EVAIN, Morgane DANIEL SCHMITT, Laëtitia NICOLAS, Elise JARRON-JAHANGARD, Angélique BERET, Hugo MAIRE, Pierre-Yves LE JALLÉ, Guillaume JOGUET, Ninon BIHAN, Michèle COLLIN

Absents :
Michel CRIAUD donne pouvoir à Marie-Thérèse CABON, en date du 03/11/2026

Date de convocation : 28/10/2026 Date d'affichage convocation : 29/10/2026

Date d'affichage du compte-rendu : 12/11/2026

Mme Christine LE CADRE est désignée en tant que **secrétaire de séance.**
Les débats sont retransmis dans leur intégralité sur la chaîne YouTube de la Ville de Muzillac (https://www.youtube.com/watch?v=cAEJROGgjtk)

Délibération 2026 11 002
CRÉATION D'UN COMITÉ HISTOIRE ET PATRIMOINE

Mme Florence RAUFFLET, Adjointe au Maire, propose de créer un comité histoire et patrimoine au sein de la délégation culture et patrimoine.
Ce comité, composé de membres élus et de citoyens muzillacais ou non, a pour vocation de proposer des projets en lien avec le patrimoine de Muzillac (site internet, livres, expositions...).
Mme Michèle COLLIN s'étonne de l'absence d'élus des minorités au sein de cette instance. Il lui est précisé que celle-ci est composée de citoyens volontaires et ayant une appétence dans les domaines de l'histoire et du patrimoine, sans prise en considération de la répartition des sièges au Conseil Municipal.
M. Pierre-Yves LE JALLÉ souhaite intégrer ce groupe.
M. André ALLIO indique que ce comité peut intégrer de nouveaux membres pour anticiper le départ de membres actuels et assurer ainsi sa pérennité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- à la majorité absolue des membres présents ou représentés (27 pour),
- 1 abstention de Manuella CADOU qui s'interroge sur la légitimité des membres du conseil de statuer sur une liste de citoyens,
- 1 voix contre (Michèle COLLIN) au motif d'absence de demande écrite de M. Pierre-Yves LE JALLÉ pour son intégration dans le groupe,

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 056-215601436-20261105-2026_11_002-DE

Muzillac

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2026
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
EXTRAIT

ARRETE la composition du Comité telle que ci-dessous :

1	RAUFFLET Florence	8	LE PINRU Catherine
2	ALLIO André	9	SARZEAU Sylvie
3	LE BOT Alain	10	DALINO Hellen
4	ARCHAMBAUD Philippe	11	DAVID Gilbert
5	TRIBALLIER André	12	LE LAN Bernard
6	FRAPPESAUCE Olivier	13	NICOLAS Laëtitia
7	GUENEGO Paul	14	LE JALLÉ Pierre-Yves

Pour extrait conforme au registre,	Certifié exécutoire
La Maire, Marie-Thérèse CABON	La secrétaire de séance, Christine LE CADRE
MAIRIE DE MUZILLAC 56190 (Morbihan)	MAIRIE DE MUZILLAC 56190 (Morbihan)